Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260611-CCAS_2026_05-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Centre Communal d'Action Sociale de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10/06/2026

Référence
2026-05

Objet de la délibération
ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
11	10	11

Date de la convocation
28 mai 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de TREMEVEN dûment convoqué le vingt-huit mai deux mille vingt-six, s'est réuni en Mairie, le mercredi dix juin deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, sous la présidence de Madame FOUCHER Aurélie, Présidente du CCAS.

Présents : Mme FOUCHER Aurélie, Mme KERVEADOU Dominique, M. SCELO François, Mme AUFFRET Annie, Mme LE GUILLOUX Muriel, Mme CUDON Françoise, Mme DEFORGE Michèle, M. NICOLAS Philippe, Mme ROUZIC Jacqueline, Mme TROTTER Rachel.

Absents :
Mme LE GOFF Perrine, ayant donné procuration à Mme KERVEADOU Dominique

Secrétaire de séance : Mme LE GUILLOUX Muriel

Objet de la délibération : ELECTION DE LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS

Vu le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment son article L.123-6 disposant que, dès qu'il est constitué, le Conseil d'administration élit en son sein un Vice-Président qui préside le CCAS en l'absence du Maire, nonobstant les dispositions de l'article L2122-17 du CGCT ;

Considérant que Madame la Présidente du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature à la fonction de Vice-président ;

Considérant que le vote se déroule à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité du Conseil d'administration,

Considérant qu'une seule candidature a été déposée lors du Conseil d'administration, celle de Madame KERVEADOU Dominique,

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260611-CCAS_2026_05-DE

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **PROCEDE** à l'élection, à mains levées, de la Vice-Présidente du Conseil d'administration du CCAS ;
- **ELIT** Madame KERVEADOU Dominique, vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS de Tréméven

Vote : Unanimité

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 11 juin 2026

La Présidente,
Aurélie FOUCHER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
C.C.A.S.
TRÉMÉVEN
29300